

Butturieux, lyonnaise, était depuis plusieurs années des notables de notre ville, elle ne disparut qu'en 1793. En 1662, le fermier des biens de l'abbaye, à Chazay, était un Butturieux. Elle possédait de riches terrains au bas de Chazay, vers l'orient, sur les bords de l'Azergues ; ces terres se nomment encore Butturieux et Baratières. Elle les avait achetées de plusieurs propriétaires, dont nous trouvons les noms dans un acte de 1664. Ce sont les sieurs Dugas, Mazuyer, de Pressins, Caillot, que nous verrons notaire un peu plus tard, de Saint-Michel, alors capitaine châtelain, et dont la famille conservera cette charge jusqu'en 1793, Chappuis, notaire royal, Corbignot, dont les descendants habitent aujourd'hui une des vieilles tours des remparts au midi de la ville, Després et Pierre Peysselon (35).

Ce Pierre Peysselon reconnaît, en 1664, devoir censives et servis aux abbés d'Ainay ; sa redevance est d'un bichet de froment, 4 poules et 22 deniers forts (36).

Les fiefs et seigneuries dépendants de la baronnie de Chazay étaient alors Beaulieu, Morancé, Le Pin, Marzé, L'Iserable, Saint-Jean-des-Vignes, Lozanne, Gâges, Vaure, Rottaval, Les Perrières, Marcilly, de Genzé, La Colonge, etc.

Messire André de Boissat, qui avait acheté le château de Lozanne, désirant posséder la justice et les droits seigneuriaux de ce village, traite en ce temps avec le baron de Chazay, qui lui appensionne les dits droits en 1665 (37).

Vers le commencement du siècle, le baron de Chazay

(35) Papiers de M. Simiand, à Chazay, ch. 15. Arch. du Rhône. Ainay. H. 4240, fol. 98, ch. 4.

(36) Arch. du Rhône. Ainay, 2^e arm., vol. 46, ch. 6.

(37) Arch. du Rhône. Invent. Pupil., ch. 132.